



*Association AV2E Vivre à l'Esplanade de l'Europe,
12 Esplanade de l'Europe 34000 MONTPELLIER
contact@av2e.fr*

**AV2E
Assemblée Générale du jeudi 15 avril 2021**

En visioconférence sur Zoom à 17h 30

RAPPORT D'ACTIVITE 2019 – 2021

Comme nous nous y étions engagés pour l'exercice 2019-2020, tout était préparé pour mettre en œuvre les objectifs retenus dans le cadre des 10 ans de l'association.

Tout était prêt pour fêter « le Printemps de la Victoire de Samothrace » les 04 et 05 avril 2020 (autorisation mairie – réservation matériel - affiches – les acteurs d'Octopus pour nous interpréter « Montpellier l'autre Histoire ») – l'AG de l'AV2E le 24 avril - la fête des voisins le 29 mai – la fête des fanfares le 13 juin – les conférences sur le danger des ondes électromagnétiques, du réchauffement climatique ...

Mais, le 16 mars 2020, l'improbable, l'impensable se produit, et nous apprenons que nous devons rester confinés. Tout s'arrête : la statue de la Victoire de Samothrace se retrouve seule sur sa place. Nous avons l'obligation de tout annuler. En se promettant que ce ne sera que partie remise, dès que la situation sanitaire le permettra.

A notre initiative, des solidarités se sont mises en place entre voisins, pour répondre à des besoins particuliers, assurer à distance une présence et notamment faire des courses pour ceux dans l'incapacité de se déplacer. Et chaque soir à 20h, nous nous sommes retrouvés à nos fenêtres, pour remercier tous ceux qui continuaient à travailler, au péril de leur vie, pour assurer notre santé et notre quotidien.

Pendant la période de confinement, les relations avec Foncia ont continué, à distance, par le net et le téléphone, pour assurer le bon fonctionnement de la Résidence et répondre aux urgences caractérisées notamment par des fuites d'eau et des pannes d'électricité.

Et dès que cela a été possible, nous sommes intervenus, à chaque fois que nécessaire, auprès de « Montpellier au quotidien », pour régler les problèmes de voirie, de coupure de courant, de fuite d'eau etc..

Et depuis, nous vivons les déprogrammations des actions envisagées au rythme de l'évolution de la covid 19.

Nous n'avons pas baissé les bras pour autant, bien au contraire :

- les 4 premiers numéros de « l'écho de Samothrace », malgré ce contexte particulier, ont pu voir le jour, et nous vous remercions de vos remarques et contributions, qui permettent ainsi, collectivement, à travers ce trimestriel, de construire un « vivre ensemble, propre à notre lieu de vie et à l'esprit de Port Juvénal ».

- en complément du n°1 de l'Echo de Samothrace, vous avez trouvé les questions que nous avons posées aux postulants à la mairie de Montpellier. Questions qui guideront notre action, pour l'actuelle mandature.

- suite à l'élection de Michaël Delafosse, en qualité de Maire de Montpellier, et à la mise en place du nouveau conseil municipal, nous avons pris contact avec les différent(e)s délégué(e)s concerné(e)s par nos actions, pour « défendre nos besoins et nos attentes ».

- le 06 II 2021 nous avons rencontré M. Boris Bellanger, adjoint délégué au quartier Centre et au patrimoine historique et contemporain,
- le 02 III 2021 à la demande de Mme Maryse Faye (adjointe déléguée à l'urbanisme durable), nous avons rencontré Mme Isabelle Le Vannier, directrice de la transition énergétique et écologique à la métropole, accompagnée de Mme Haas Sarah (directrice de la Mission Grand Cœur).

Le point vraiment positif de ces 2 rencontres, réside dans la sortie du dossier « résidence Port Juvénal » des cartons de la nouvelle mandature. Ce ne sera pas simple, les priorités en ce début de mandat, portent avant tout, sur : le Peyrou , l'Ecusson et la place de la comédie.

2021 sera donc pour nous l'année de nous faire reconnaître auprès du maire Michaël Delafosse ; si pour lui « Montpellier is back », le Résidence Port Juvénal le sera aussi ! pour se faire, le futur CA élu, aura en priorité, à définir une stratégie de communication, pour atteindre cet objectif et :

- faire admettre que le quartier Antigone est partie intégrante de l'axe Peyrou -front de Lez
- faire comprendre l'incohérence de refaire le Parking de la rue de Rhodes en l'absence d'un projet global
- démontrer l'intérêt qu'un urbaniste prenne en compte la globalité du projet
- participer activement au prochain conseil de quartier qui va être remis en place prochainement.

Les points positifs à venir :

- amélioration de la qualité de l'air et interdiction des motos « débridées » en centre-ville. En effet, Montpellier et sa métropole, intègrent cette année le dispositif ZFE (zone à faibles émissions), mis en place par le ministère de la Transition écologique. Selon ce dernier, les interdictions de circulation seront effectives dès le 1er janvier 2023 et concerneront les véhicules Crit'Air 5 (pour les 2 roues immatriculées avant 2000). Suivront en 2024, les véhicules Crit'Air 4 (pour les 2 roues immatriculées avant 2004) et ceux Crit'Air 3 (pour les 2 roues immatriculées avant 2006). Mais normalement Montpellier et sa métropole, devraient opter pour un calendrier plus sévère.
- limitation à 30 km/h des voies d'accès à la résidence au 01 IX 2021
- la rénovation du parking de Rhodes courant 2021 avec notre participation.

Nous vous ferons un retour précis de nos différentes rencontres, dans le n°5 de « l'Echo de Samothrace » qui sortira fin juin.

Mais la plus grande satisfaction de ce début d'année a été la prise en compte, par la présidente de région : Mme Carole Delga, de l'arrêt des « bâches publicitaires », dans l'arche de l'ex hôtel de région.

Pour l'exercice 2021 - 2022, malgré la période particulière que nous vivons, notre détermination reste intacte. Nous restons convaincus, plus que jamais, de l'importance de notre rôle de médiateur envers les élus et les fonctionnels, pour faire aboutir nos requêtes, et conserver ainsi, notre qualité de vie. Bien entendu, dès que la situation sanitaire le permettra, nous réaliserons les actions d'animation décidées à notre AG du jeudi 15 avril 17h30 sur zoom.

Nos prochains rendez-vous :

- M. Sébastien Cote adjoint délégué à la sécurité.
- M. Cyril Meunier maire de Lattes et président de l'office du tourisme de Montpellier pour définir la place de l'Esplanade de l'Europe dans la stratégie touristique de la ville.
- M. Yannick Chartier adjoint délégué au commerce de proximité, à l'artisanat et au tourisme, pour régler en priorité, la gestion des terrasses des discothèques.
- M. Michaël Delafosse maire de Montpellier et président de la métropole : on y croit !